



# UN PEU DE MOUVEMENT À LA TABLE

**Le 28 janvier, comme annoncé, notre comité de négociation a reçu un nouveau dépôt global du gouvernement. Les négociations se sont poursuivies le 29 janvier afin de revenir sur le dépôt effectué.**

Bien que beaucoup de travail reste à faire, on constate des avancées.

## **Valeur de l'emploi de paramédic**

D'abord, comme anticipé, le gouvernement propose de reconduire notre avance salariale temporairement, pour la durée de la prochaine convention collective uniquement. De notre côté, nous maintenons notre position visant à s'entendre sur la véritable valeur du travail de paramédic.

## **Augmentations de salaire**

En ce qui a trait aux augmentations salariales, précédemment négociées avec le Front commun intersyndical du secteur public, soit 17,4 % sur cinq ans, les employeurs ont laissé tomber certaines de leurs demandes de contreparties, bien que nous n'ayons pas fini d'en convenir.

Nous continuons de réclamer les conditions à incidence financière qui ont été octroyées dans le réseau de la santé et des services sociaux, par exemple concernant les primes et les heures supplémentaires.

## **Charge de travail**

De toute évidence, le gouvernement nous oblige à défendre corps et âme la prime tenant compte de la charge de travail, si durement acquise lors de la dernière négociation. À croire que la surcharge de travail des paramédics n'existe plus aux yeux des employeurs!

Sans jamais aborder le côté humain de notre travail, l'employeur tient mordicus à une prime de performance individuelle, sans égards aux charges de travail qui diffèrent d'une zone à l'autre. Le gouvernement s'est emmêlé dans ses lacets : nous ne ferons pas les frais de ses mauvaises décisions passées.

La prochaine journée de négociation est prévue le 6 février. Nous vous tiendrons informés de l'évolution des travaux du comité de négociation.

## **Mobilisation**

Ce n'est pas un hasard, si nous constatons du mouvement à la table de négociation. Nos moyens de pression, notamment concernant les stagiaires, semblent porter ses fruits!

La mobilisation doit se poursuivre, tant sur le terrain que dans l'application rigoureuse de notre liste de grève et des moyens de visibilité.

## **Prochaine mobilisation inscrite au calendrier : le 3 février 2026.**

Rendez-vous dès 11 h, derrière l'Assemblée nationale, rue des Parlementaires. Nous serons sur place pour accueillir les député-es à l'ouverture de la session parlementaire.

Du transport s'organise dans les régions.

## **Soyons nombreux!**